

ATH

# « Pour aider et protéger les gens »

## Le Juge de Paix Papeux va prendre sa retraite...

**D**'ici quelques semaines, le Juge de Paix athois Pierre Papeux prendra une retraite bien méritée. Homme de dialogue avant tout et grand humaniste, il a toujours donné la place à l'humain avant toute autre considération. Et il y a quelques jours, le personnel et sa famille, ses amis lui ont organisé une petite fête...

**paix, la mutation est en marche ! Est-ce que le bureau de la justice de Paix d'Ath va subir des bouleversements ?**

Oui, le grand projet qui était que les bureaux de la justice de paix déménagent vers le château de Fer à Ath n'en est nul part à ce stade ! Il faut savoir que depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, le siège de Lessines est fermé seul

les archives y sont toujours entreposées. Mais d'ici quelques semaines, nos bureaux vont être déménagés au sein du Palais des Finances qui se trouve en face. Nous allons occuper un étage ou sera aménagé une salle d'audience. Mais tout cela devrait temporaire car le bail de ce bâtiment se terminera en 2024. **RECUEILLI PAR DOMINIQUE DUPONT**



Le personnel va regretter le départ du Juge de Paix Papeux. © D.D.

Le juge de Paix, c'est un peu le confident des personnes vulnérables et comme il l'a souligné : « Je ne jouais jamais le chronomètre. Je prenais le temps plus que nécessaire à mon métier. » Nous l'avons rencontré.

**Depuis combien de temps êtes-vous juge de paix ?**

J'occupe cette fonction depuis 27 ans. Mais avant, j'ai été juge de Paix du canton de Lessines. Une dizaine d'années plus tard, les cantons de Lessines et d'Ath ont fusionné mais avec toujours deux sièges. Les deux magistrats en place, feu M<sup>me</sup> Delsinne et moi-même avons continué à gérer ensemble les cantons. Moi plutôt sur Lessines et M<sup>me</sup> Delsinne sur Ath. Et suite au décès inopiné de M<sup>me</sup> Delsinne en 2010, j'ai repris les deux cantons qui regroupent plus de 68.000 habitants.

**On le sait, vous allez partir à la retraite mais que retiendrez-vous de toutes ces années passées au service de la justice des hommes ?**

Beaucoup de bonheur car c'est un métier que j'aimais beaucoup. Mais j'ai apprécié avant toute chose la proximité. La caractéristique d'un juge de paix c'est le contact humain avec les gens. Être juge de paix demande une grande disponibilité. De plus, c'est le travail de terrain qui me plaisait énormément. Et puis la rencontre avec des personnes, notre regard sur leur vie quotidienne. Quelques fois, j'ai accompli mon métier assis sur un coin de lit dans un home ou sur le coin de table d'une maison. Et c'est cette chaleur humaine qui m'a donné le plaisir de faire ce métier. Car avant tout, un juge de paix est là pour aider et protéger les gens dans leur vie de tous les jours, une vie qui est faite de hauts et bas.

**Même pour les juges de**

# NE FONCEZ PAS!

## LIDL, TOUTE L'ANNÉE DES PRIX BAS QUI NE CHANGENT PAS



MAYONNAISE TRADITIONNELLE AUX ŒUFS DE POULES ÉLEVÉES EN PLEINE AIR

TOUJOURS À

1.29\*

La meilleure qualité

au prix le plus bas

www.lidl.be



\*500 ml - 2,58 EUR/l - Jusqu'à épuisement du stock. Les stocks par magasin étant limités, il est possible que certains articles soient épuisés prématurément. Les articles illustrés peuvent présenter des différences par rapport aux articles en magasin. Sous réserve d'erreurs typographiques. E.R. LIDL Belgium, Guldensporenpark 90 blok J, 9820 Merelbeke.

Ghislenghien

## « Je me devais de garder mon indépendance »



M<sup>me</sup> Barnich va lui succéder. ©

Le 30 juillet 2004, les Athois se réveillent avec la catastrophe de Ghislenghien. Un drame dans lequel, le Juge de Paix, Pierre Papeux aura apporté toute son énergie. En effet, il a été président de l'ASBL « Association Solidarité Ghislenghien ».

« Pour moi, cela a été une expérience extraordinaire. Il faut bien se rendre compte des circonstances. La catastrophe survient et plusieurs comptes bancaires de solidarité s'ouvrent. La population verse de l'argent pour les pompiers et les victimes etc... De plus, la ville d'Ath ouvre également un compte. Et pour cela, une ASBL a été créée et il fallait que celle-ci soit la plus indépendante possible. C'est ainsi que le secrétaire communal Marc Duvivier m'a demandé comme Juge de Paix de présider cette ASBL. »

Un énorme défi. « En effet, je me devais de garder toute mon indépendance et ma neutralité vis-à-vis de la commune. La grosse difficulté aura été en plus de nos victimes locales, de gérer toutes les victimes qui se rendaient sur le site pour leur travail. »

D.D.

BARRY - TRIBUNAL CORRECTIONNEL

## Jean-Marc et le voisin encombrant

Jean-Marc (41 ans) a comparu devant le tribunal correctionnel de Tournai pour répondre de coups portés à Laurent, le voisin de sa mère, dans la cité de Barry, le 15 octobre 2017.

« Suite à une dépression, c'est la première fois que je sortais. Il m'a accosté et m'a agressé verbalement, notamment de fils de p... Je lui ai donné un coup de tête mais il s'est jeté en arrière, de manière théâtrale. Quand il s'est relevé, ce type qui vit de la mutuelle a brandi un papier, arguant qu'il m'avait bien eu », raconte Jean-Marc qui ne va plus chez sa maman afin d'éviter de croiser Laurent.

Le ministère public a proposé une peine de six mois de prison, assortie d'un sursis probatoire avec l'obligation de suivre une formation contre la violence.

**UN MÊLE-TOUT**

« La victime semble être quelqu'un qui se mêle de tout et qui, ce jour-là, s'est peut-être montré provocant. Néanmoins, la réaction de monsieur était inadaptée, injustifiable », relate le procureur du roi qui note que Jean-Marc a déjà été condamné pour des coups et pour un vol avec violence.

Du côté de la défense, M<sup>e</sup> Juliette Delsoir a proposé une peine de

travail. « Il fait tenir du compte du contexte. Monsieur vivait chez sa maman, qui habite dans cette cité depuis dix-sept ans. Le voisin est arrivé il y a deux ans, il avait dû quitter un ancien logement du logis car il se mêlait déjà de la vie de ses voisins. Il s'est focalisé sur mon client et sa maman et ces derniers ont déposé des plaintes pour harcèlement, lesquelles n'ont pas abouti. ce jour-là, il a insulté la maman de mon client, lequel ne l'a pas supporté ».

Le dernier mot est revenu à Jean-Marc. « J'aimerais qu'il laisse ma mère tranquille. Depuis son arrivée, c'est l'enfer dans la cité. Je lui ai donné un coup mais pas très fort ».

Laurent n'était pas présent au procès et, dès lors, nous n'avons donc pas sa version des faits. Présumé innocent, Jean-Marc sera jugé le 27 novembre. **C.K.**



Dans la cité... © D.R.

TOURNAI - TRIBUNAL CORRECTIONNEL

## Enquiquineur, certes, mais l'huissier est acquitté !

Dans un volumineux dossier impliquant des huissiers de justice qui sont en guerre depuis plus de quinze ans, le tribunal correctionnel de Tournai a débouté une société qui avait cité l'un de ses anciens associés pour faux et usage de faux.

L'ancien associé avait été cité, à son tour, devant le tribunal pour une dénonciation calomnieuse à l'autorité, en l'occurrence la Chambre nationale des huissiers de justice, suite à son départ douloureux de la société. L'huissier de justice jugé avait accusé ses anciens associés d'avoir détourné de l'argent qui de-



Un conflit depuis 2002. © D.R.

vait revenir aux clients de la société. Sa première plainte a été déposée en 2002.

Pour le tribunal, le prévenu n'a fait que répondre aux questions de la chambre nationale des huissiers de justice et n'a apporté aucun fait nouveau. Il a donc été acquitté comme l'avait demandé le ministère public. **C.K.**